

Cynthia Fleury, Roland Gori et Clotilde Leguil

L'élimination de la psychanalyse n'a jamais amélioré le soin

Lorsqu'on apprend à la fin de l'été qu'aux États-Unis un jeune adolescent, Adam Raine, s'est suicidé après avoir obtenu de Chat-GPT le mode d'emploi nécessaire pour mettre fin à ses jours, non sans s'être confié à lui auparavant sur son malaise, n'y a-t-il pas urgence à restaurer dans notre monde un rapport possible à la parole et à l'autre? Lorsqu'on commémore les dix ans des attentats du 13 novembre 2015 en France, qui ont mobilisé tant d'équipes de soin d'urgence en milieu hospitalier, de psychologues et de psychiatres pour prendre en charge l'événement traumatique et ses effets d'effraction, n'y a-t-il pas une ironie à émettre un amendement qui condamne « les soins, actes et prestations se réclamant de la psychanalyse ou reposant sur des fondements théoriques psychanalytiques »?

L'amendement présenté au Sénat, le 21 novembre, a certes été retiré, mais il se pourrait bien qu'il ne soit que le premier coup présageant d'un acharnement à venir. Au nom d'une cohérence scientifique articulée aux dépenses de santé, cet amendement proposait d'inciter prioritairement « la diffusion des pratiques comportementales, éducatives et de réhabilitation psychosociale » pour mieux effacer de la carte l'apport psychanalytique fondé sur la parole.

Urgence de l'époque

Mais que s'agit-il à travers cette incitation de déconseiller, d'interdire, et à l'envers de promouvoir? Il ne s'agit pas seulement de ne plus donner lieu à remboursement pour des soins se réclamant de la psychanalyse au sein notamment des centres médico-psychologiques, mais aussi de désigner ces prises en

L'amendement présenté au Sénat visant à dérembourser les actes se réclamant de la psychanalyse, depuis retiré, traduit la réactivation d'un vieux fantasme : celui d'un individu sans inconscient, estiment les psychanalystes

charge comme contre-productives et inadaptées, « à différencier des psychothérapies ». Cette distinction délégitime les psychothérapies se référant à la psychanalyse et risque de conduire à la disqualification de tous les praticiens formés depuis la psychanalyse. C'est aussi la destruction du tissu social du soin psychique qui est là préfigurée.

En un moment où le nouveau malaise dans la civilisation conduit à éprouver une forme de toxicité dans le rapport à l'autre, en un moment où la question des violations (un terme qui, selon la définition du philosophe Frédéric Worms, saisit les violences et les viols dans leur dimension intime et politique), celle de l'emprise, celle aussi des angoisses dans le rapport à la vie sexuelle, atteignent un degré d'intensité impossible à ignorer; où les modalités relationnelles induites par les réseaux sociaux poussent certains sujets en proie à l'anxiété à des passages à l'acte, n'est-ce pas aller à contre-courant de l'urgence de l'époque que d'invalider les pratiques de la parole fondées sur la théorie psychanalytique?

Nous sommes en manque cruel d'une clinique de la dignité pour répondre à cette nouvelle toxicité du monde, qui s'accroît à mesure que le déchaînement pulsionnel s'active en tous sens et que la valeur de la parole est oubliée. Il semble-

rait que l'approche psychanalytique, pourtant à jour sur les problématiques les plus cruciales de notre moment – celle des abus et du consentement dans la vie amoureuse et sexuelle, celle des traumas de guerre, celle des égarements dans la violence, celle de la perte de sens d'un monde en manque de désir et encombré de pulsions – fasse l'épreuve d'une nouvelle aversion de la part de l'Etat : l'aversion pour la parole, l'aversion finalement pour ce qui, en nous, permet aussi d'échapper à l'emprise.

Car parler de ses troubles en s'apercevant que l'on n'est pas transparent à soi-

même, c'est aussi s'interroger sur les forces auxquelles on obéit, et tenter quelquefois de s'en débarrasser pour renouer avec son désir. La psychanalyse rappelle qu'un sujet ne se laisse jamais réduire à ses comportements, qu'il porte une histoire, un refoulé, des failles et un désir. A cet égard, la disqualification actuelle, sous couvert d'une prétendue orthodoxie scientifique, réactive un vieux rêve : celui d'un être humain sans opacité, sans inconscient, parfaitement régi par ses données. Or l'histoire montre que l'élimination de la psychanalyse n'a jamais amélioré le soin; elle a simplement appauvri l'idée même de ce qu'est un être humain et renforcé l'emprise des institutions et des normes sur lui.

Violence bureaucratique

Le tollé soulevé par cet amendement dans le monde de la santé mentale, depuis les psychologues formés par la psychanalyse jusqu'aux psychiatres se référant encore à la clinique analytique, provient de sa violence bureaucratique qui met les professionnels sous tutelle. Les recommandations de la Haute Autorité de santé se transforment en obligations, la responsabilité des praticiens est confisquée par la bureaucratie et l'idéologie.

Mais peut-être cet amendement retiré est-il l'occasion pour nous d'ouvrir les yeux sur les discours qui font emprise sur les corps en tentant de faire disparaître le sujet? Peut-être est-il l'occasion d'apercevoir que les raisons pour lesquelles il a été retiré n'ont rien à voir avec une légitimation de la psychanalyse, mais avec une inapplicabilité immédiate de préconisations proposées. Ne nous rapprochons-nous pas alors doucement du meilleur des mondes, ce monde dé-

peint en 1932 par l'écrivain Aldous Huxley comme celui où il n'est plus permis d'être triste lorsqu'on est confronté à la mort – on se souvient que les enfants apprennent à rire lorsque la fumée sort des lieux d'incinération des cadavres...? Où il n'est plus question d'éprouver le drame de l'amour et de tenter de s'en extraire en interrogeant ses symptômes? Où il n'y a plus lieu de questionner ce qui nous a été transmis par la parole?

N'oublions pas que ce qui rend le monde désirable n'est pas tant l'adaptation forcée à ce qu'il y a quelquefois d'invisible en lui, mais le fait de pouvoir entre-apercevoir une place pour le sujet et un lieu pour dire ce qui ne va pas. Ce qui restera peut-être à jamais inadapté et c'est tant mieux, c'est le sujet – qui se perd souvent mais se retrouve aussi grâce à la parole, grâce au désir de l'autre. Ce sujet-là devra tenter de survivre encore un peu dans une civilisation qui ne veut plus entendre parler de lui. ■

Cynthia Fleury est philosophe, psychanalyste, professeure titulaire de la chaire Humanités et santé au Conservatoire national des arts et métiers-Sorbonne Université; **Roland Gori** est professeur honoraire de psychopathologie à Aix Marseille Université, psychanalyste, membre de l'association Espace analytique; **Clotilde Leguil** est philosophe, psychanalyste, membre de l'Ecole de la cause freudienne, professeure au département de psychanalyse de l'université Paris-VIII

NOUS SOMMES EN MANQUE CRUEL D'UNE CLINIQUE DE LA DIGNITÉ POUR RÉPONDRE À CETTE NOUVELLE TOXICITÉ DU MONDE

Par le théâtre, les élèves découvrent que le ciment réparateur de toute société est l'attention portée à l'autre

Emmené par l'Association nationale de recherche et d'action théâtrale, un collectif de personnalités du monde du théâtre, dont Isabelle Huppert, Thomas Jolly et Wajdi Mouawad, s'inquiète de la future diminution des moyens accordés par l'Etat à cet art dans l'éducation

L'initiation au théâtre dans l'éducation est précieuse, à tous les niveaux scolaires. Comme pour les autres arts du spectacle vivant – les arts du cirque, de la rue, de la marionnette et la danse –, elle suppose le lien direct avec les lieux de création et l'apport des artistes au sein même des classes et des établissements scolaires. La pérennité de cette expérience de rénovation pédagogique réussie et de démocratie culturelle est pourtant aujourd'hui mise en danger.

Tout indique que le travail important développé depuis des décennies par nombre d'enseignants et de structures théâtrales, renforcé grâce à l'élan donné par le plan Lang-Tasca pour les arts et la culture à l'école (mis en œuvre à partir de 2001), se trouve désormais gravement fragilisé. Budgets réduits, gestion rigoureuse du Pass culture, coupes budgétaires des financements associatifs régionales de rééducation, menaces sur les ateliers de soutien en lycée, réduction des sorties au

théâtre avec les élèves, mise en suspens des outils pédagogiques, abandon des formations conjointes entre artistes et enseignants... Tous ces reculs conjugués démolissent de nombreux partenaires artistes et enseignants, et privent des milliers d'élèves de formes de transmission coopératives et dynamiques. Celles qui permettent d'apprendre collectivement, de façon active et vivante, en reliant passé et présent, art et savoir.

Un autre rapport à la langue

Avons-nous besoin de justifier ce que nous savons depuis 3 000 ans : que le théâtre est un art civilisateur et rassembleur, qu'il met les mots du poète dans le souffle et le mouvement des corps, qu'il interroge notre histoire et notre façon de rendre le monde plus humain? Faut-il réaffirmer ce que les élèves, les parents, les chefs d'établissement, les enseignants, les artistes, les auteurs, les éditeurs, les élus disent, c'est-à-dire que ces expériences d'initiation sont bénéfiques et irremplaçables dans le parcours scolaire des élèves et

leur devenir? Faut-il préciser que les universités, comme certaines entreprises, reconnaissent les acquis essentiels conférés par de telles initiations – le sens du collectif, un autre rapport à la langue et à l'oral, des capacités d'invention, d'organisation et de prise d'initiative? Doit-on rappeler que le président de la République lui-même avait déclaré, lors d'une conférence de presse

SI L'ORIENTATION BUDGÉTAIRE EST MAINTENUE, DE NOMBREUSES ACTIONS EN MATIÈRE DE THÉÂTRE DANS L'ÉDUCATION VONT DISPARAÎTRE

en janvier 2024, que le théâtre devait « être un passage obligé au collège »?

A l'heure où l'école a besoin de se réinventer, où la culture et la création sont plus utiles que jamais pour décrypter les complexités du monde, réduire inexorablement la place du théâtre dans l'éducation, pourtant unanimement saluée comme un espace de citoyenneté vécue, ne semble pas le bon choix.

A l'heure où le monde des écrans et des réseaux sociaux envahit le temps et l'esprit de nos enfants, où la « virtualisation » conduit trop d'élèves au repli sur soi ou au refus haineux des différences, les projets et les enseignements de théâtre sont un petit archipel où les élèves découvrent, par le jeu et le personnage, que le ciment réparateur de toute société est l'attention portée à l'autre.

Dans l'immédiat, un nombre considérable d'actions prévues cette année disparaîtront si rien n'est fait pour modifier l'orientation budgétaire actuelle, catastrophique tant au plan national qu'au niveau des collectivités. Nous demandons donc aux mi-

nistères de la culture et de l'éducation nationale et aux collectivités territoriales que soient au moins maintenus les financements pour tout ce qui existe en matière de théâtre dans l'éducation. Cela conformément à la charte initiée par le Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle en 2016.

Pour l'avenir, nous lançons un appel aux enseignants, aux artistes, aux élèves, aux parents, aux équipes éducatives, aux syndicats, aux associations, aux responsables politiques pour que l'apprentissage du théâtre soit effectivement considéré comme une cause nationale. Il devra être au cœur d'une refondation de notre école, où l'éducation par l'art doit avoir toute sa place.

Les temps sont difficiles, les incertitudes s'accroissent, les contraintes budgétaires obligent à des choix politiques. Raison de plus pour offrir à nos enfants une éducation artistique et culturelle de qualité. N'attendons pas, car, comme l'écrivit Albert Camus de façon visionnaire, « la vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent ». ■

Premiers signataires : **Carole Albanese**, directrice de L'Estive, scène nationale de Foix et de l'Ariège; **Julie Deliquet**, directrice du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis; **Emmanuel Demarcy-Mota**, directeur du Théâtre de la Ville et du Festival d'automne, président de l'Anrat; **Jean-Claude Grumberg**, auteur dramatique et scénariste; **Isabelle Huppert**, comédienne; **Thomas Jolly**, comédien, metteur en scène, membre d'honneur de l'Anrat; **Benjamin Lavernhe**, sociétaire de la Comédie-Française; **Philippe Meirieu**, professeur émérite en sciences de l'éducation, président des Ceméa; **Ariane Mnouchkine**, directrice de la compagnie du Théâtre du Soleil; **Wajdi Mouawad**, auteur, directeur du Théâtre national de la Colline; **Françoise Nyssen**, présidente du Festival d'Avignon, ancienne ministre de la culture; **Robin Renucci**, comédien, directeur du Théâtre national de La Criée à Marseille. Retrouvez la liste complète sur Lemonde.fr